

L'Office du Commerce, une première à Mantes-la-Jolie

Ce vendredi 28 mai, est inauguré l'Office du Commerce de la Ville de Mantes-la-Jolie, qui ouvrira ses portes le 31 mai. Ce nouveau service est dédié aux commerçants, aux porteurs de projets et est aussi ouvert au grand public.

Un guichet unique

L'Office du Commerce est situé en cœur de Ville, place Saint Maclou, dans un local commercial de 50m². Véritable guichet unique pour les commerçants et artisans, cette structure oriente et accueille les nouveaux porteurs de projets ainsi que les commerces de proximité déjà installés.

Une équipe de 4 personnes (une coordonnatrice, un conseiller technique, un agent de proximité et le manager de Centre-ville) accompagne les professionnels dans leurs démarches administratives, la recherche de financement ou de local, les actions de conquête de clientèle ou un programme de digitalisation mais aussi dans les projets d'expansion ou de recherche de franchise.

Un lieu de rencontres et d'échanges

Réel facilitateur, l'Office du Commerce est le lien entre la Municipalité, les commerçants, les acteurs institutionnels (association de commerçants Cœur de Mantes, Architecte des Bâtiments de France, services de l'Etat) et économiques (promoteurs et investisseurs). Le local est en grande partie modulable et s'adaptera à l'accueil d'ateliers, de conférences ou d'événements commerciaux. Des ateliers sur la digitalisation ou la création d'entreprises sont d'ores et déjà programmés.

Office du Commerce. 4, place Saint Maclou.

Tél. : 01 88 02 00 45. officeducommerce@manteslajolie.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 19h, sans interruption.

Un centre commerçant en pleine évolution

Mantes-la-Jolie possède un centre commerçant présentant plus de 400 cellules commerciales pour un chiffre d'affaires de 103M€. 30% des enseignes sont nationales. Le taux de vacance reste en dessous de la moyenne nationale (10,2%). La Ville s'inscrit dans le plan national Action Cœur de Ville pour la redynamisation des Centres-villes. Les enjeux locaux sont considérables : développer l'activité commerciale, rénover le bâti et moderniser les modes de déplacement, tout en poursuivant l'amélioration des espaces publics.